



Association des architectes paysagistes du Québec

Inscription au répertoire des bureaux reconnus par l'AAPQ

Exigences

1. Correspondre à une ou l'autre des catégories de bureaux suivantes
 - A. Soit un bureau dont 51% des actions de la compagnie sont détenues par un ou des architectes paysagistes membres agréés en règle de l'AAPQ, donc détenant un sceau et un certificat de membre et ayant payé sa cotisation annuelle (**aucun frais d'inscription**);
 - B. Soit un bureau de consultants ou d'experts conseils offrant des services en architecture de paysage et ayant à leur emploi au moins un architecte paysagiste membre agréé en règle de l'AAPQ, donc détenant un sceau et un certificat de membre agréé et ayant payé sa cotisation annuelle depuis plus de douze (12) mois consécutifs (**frais d'inscription de 300\$ + taxes annuellement, renouvelable chaque année, pour chaque adresse inscrite**);
2. Lors de la première inscription et lorsque des modifications y sont apportées, fournir une preuve d'incorporation ou d'enregistrement de la cour provinciale (copie conforme certifiée du document);
3. Assurer un service téléphonique permanent (ligne d'affaires ou répondeur);
4. Détenir une assurance-responsabilité professionnelle.
5. Tous les bureaux ayant plusieurs adresses d'affaires **doivent identifier pour chacune le nom d'un architecte paysagiste membre agréé** responsable des dossiers d'architecture de paysage en poste à temps plein. Vous devez remplir un formulaire par adresse d'affaires.
6. Tous les architectes paysagistes du bureau sont membres agréés ou stagiaires en règle, soit ayant payé leur cotisation annuelle.

NOTE: Si votre bureau répond aux exigences mentionnées ci-haut, remplir la fiche d'inscription ci-jointe et faites parvenir les documents nécessaires au secrétariat afin que votre bureau soit inscrit au répertoire des bureaux reconnus par l'AAPQ. Vous devez remplir un formulaire par adresse d'affaires que vous désirez inscrire au répertoire.

FICHE D'INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE DES BUREAUX

Nom de l'entreprise :			
Activité(s) principale(s) :			
Coordonnées de l'entreprise			
Adresse :			
Téléphone :	()	Cellulaire :	()
Courriel :		Site internet :	
Propriétaires ou associés de l'entreprise :			
<input type="checkbox"/> Catégorie A <input type="checkbox"/> Je confirme que 51% des actions de la compagnie sont détenues par un ou des architectes paysagistes agréés;			
OU			
<input type="checkbox"/> Catégorie B <input type="checkbox"/> Je confirme que l'entreprise compte à son emploi au moins un (1) architecte paysagiste (membre agréé en règle de l'AAPQ) depuis plus de douze (12) mois consécutifs <input type="checkbox"/> Je joins les frais d'inscription de 344,93 \$ (300 \$ + taxes)			
<input type="checkbox"/> Copie jointe du document d'enregistrement ou d'incorporation; <input type="checkbox"/> Copie jointe du document d'assurance responsabilité professionnelle, avec preuve de paiement; <input type="checkbox"/> Je confirme que tous les architectes paysagistes de l'entreprise sont des membres agréés ou stagiaires en règle avec l'AAPQ;			
Liste des membres agréés et stagiaires à l'emploi du bureau :			
Nom	Statut	Poste	Courriel
<i>(au besoin ajouter une autre page pour y inclure tous les membres agréés et stagiaires du bureau)</i>			
Architecte paysagiste responsable :			
Signature de l'associé principal :			
Date :			